

**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION DE LA RÉOLUTION 23-06R-282**

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne que le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 12 juin 2023, la résolution 23-06R-282 intitulé : **Autorisation signature du bail et tenue d'un PHV centre communautaire.**

Toute personne intéressée par cette résolution peut en prendre connaissance au bureau de la secrétaire-trésorière/directrice générale au 2450, rue Victoria, aux heures habituelles de bureau.

Cette résolution entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Julienne, ce dix-neuvième (19<sup>e</sup>) jour du mois de juillet l'an deux mille vingt-trois (2023).



Nathalie Girard  
Directrice générale et greffière-trésorière